

Thiers et le Baron Cotta. Etude sur la collaboration de Thiers à la Gazette d'Augsbourg [Robert Marquant]

Autor(en): **Aguet, Jean-Pierre**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **10 (1960)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

stets mitgeteilt, wobei erfreulicherweise die ungarischen und slawischen Titel jeweils die deutsche Übersetzung gleich mit sich führen.

Es ist außerordentlich erfreulich, daß dem Historiker mit diesem sauber gearbeiteten Lexikon eine sehr ergiebige Fundgrube für das kulturelle, politische und wirtschaftliche Leben eines so vielfältigen staatlichen Gebildes wie des alten Österreich zur Verfügung gestellt wird, die insbesondere auch dem historisch orientierten Soziologen von größtem Wert sein wird. Man kann nur wünschen, daß dieses wichtige Werk rasch voranschreitet, damit dem Forscher die großen Möglichkeiten, die darin enthalten sind, die aber erst nach Vollendung in verschiedener Richtung ausgeschöpft werden können, bald erschlossen werden.

Basel

A. Bruckner

ROBERT MARQUANT, *Thiers et le Baron Cotta. Etude sur la collaboration de Thiers à la Gazette d'Augsbourg*. Paris, Presses universitaires de France, 1959, in-8°, XXI + 537 p., 36 pl. (Travaux et Mémoires des Instituts français en Allemagne, 7.)

L'ouvrage recensé ici se présente sous la forme d'une correspondance volumineuse éditée avec un grand soin et précédée d'une introduction de grande valeur: il se recommande à nous surtout pour deux raisons: la première est que les pièces de cette correspondance permettent de combler dans une certaine mesure des lacunes dans la connaissance de la carrière du jeune Adolphe Thiers; la seconde est que ces pièces constituent le témoignage historique concret d'une collaboration journalistique, étendue sur de nombreuses années, c'est-à-dire un témoignage sur un phénomène de l'histoire de la presse des plus difficiles à étudier et à reconstituer.

M. Marquant a pu consulter les archives Cotta déposées au musée Schiller de Marbach, archives d'une qualité exceptionnelle, et, comme il le dit lui-même, «archives qui constituent pour l'histoire de la civilisation au XVIII^e et au XIX^e siècle une mine quasi inépuisable et de première importance». Dans ces archives, des lettres de Thiers au nombre de 109, auxquelles s'ajoutèrent, grâce au secret de couverture des signatures déchiffré par M. Marquant sur une autre pièce exceptionnelle, l'exemplaire de travail de la *Gazette d'Augsbourg*, 150 articles dont les originaux, signés de Thiers, ont disparu. Cela constitue finalement une collaboration, sous la forme d'une trentaine de lettres par année, qui s'échelonna entre 1824 et 1830.

Il vaut la peine de rappeler quels furent les interlocuteurs de cette collaboration. Cotta d'abord: curieux personnage qui n'eut de succès, dans les nombreuses tentatives qu'il fit dans le domaine industriel, bancaire ou commercial, que dans les entreprises de presse. Editeur de nombreux journaux et revues, il édite notamment le journal connu en France sous le nom

réputé de *Gazette d'Augsbourg*, l'*Augsburger Allgemeine Zeitung*, dont le siège changea à plusieurs reprises pour des raisons d'opportunité politique et commerciale, avant de se fixer dans la cité bavaroise. L'homme Cotta est sans doute aussi intéressant que ses entreprises: «On ne se tromperait sans doute pas beaucoup en voyant en lui un libéral modéré, cosmopolite à la manière de Goethe, éloigné du nationalisme des jeunes romantiques, des guerres de libération, prudent jusqu'à l'opportunisme le plus souple, cherchant à négocier avec les autorités établies pour maintenir et faire prospérer ses entreprises littéraires ou ses journaux...» Cet homme équilibré, encore tout marqué de culture du XVIII^e siècle, était francophile, et, de ce fait, attacha une grande importance à la correspondance française de son journal le plus important.

De son côté, Thiers qui vient de monter à Paris, va s'y faire reconnaître, dès ses premiers essais, écrivain de valeur, historien de la Révolution qui se fit vite une réputation, et surtout excellent journaliste politique en un temps où l'on demandait à un rédacteur de cette catégorie de posséder autant de qualités dignes d'une tête politique que de qualités de style. Thiers possédait sans doute les deux.

Sa collaboration avec le baron Cotta commença curieusement sur le plan des affaires, puis se poursuivit sur le plan de la collaboration journalistique. A ce propos, il convient de souligner l'intérêt des passages consacrés par M. Marquant à l'évolution de la propriété d'une action du journal *Le Constitutionnel*, pour laquelle Thiers servit de prête-nom au baron Cotta. Cette opération financière présente un grand intérêt, car elle donne un avant-goût des recherches auxquelles devront se livrer les historiens de la presse qui voudraient tenter de reconstituer l'évolution de la propriété sociale d'un journal. Pour en revenir aux rapports Thiers-Cotta, ils furent sans doute bons, puisqu'ils se prolongèrent aussi longtemps: ils allèrent jusqu'à se renverser curieusement dès 1830, l'éditeur allemand devenant à son tour l'informateur du journaliste français, devenu homme politique de la Monarchie de Juillet.

C'est avant tout sous l'angle des méthodes rédactionnelles que l'étude entreprise par M. Marquant nous apparaît de grande utilité. En effet, la collaboration de Thiers à la gazette allemande, d'un Thiers qui n'hésitait pas à dire sa pensée et à commenter l'événement de façon souvent vive, posa à plus d'une reprise le problème de la censure, problème essentiel à la presse de cette époque, plus particulièrement à la presse allemande, et surtout bavaroise, influencée par les méthodes de surveillance policière dont l'un des grands initiateurs fut le chancelier autrichien Metternich. La censure, dans le cadre du travail de la *Gazette d'Augsbourg*, s'exerça sur trois plans, à la rédaction même de la *Gazette*, sous la forme d'autocensure, à Augsbourg, sous la forme d'une censure locale exercée par un fonctionnaire attaché à la rédaction, enfin dans la capitale bavaroise. Cette censure, exercée avec scrupule, porta aussi sur la correspondance de Thiers et l'édition même

des pièces de cette correspondance permet de juger quels en furent les effets, et aussi, soit dit en passant, comment furent résolus les problèmes de traduction des textes de Thiers. En tout état de cause, cette censure eut pour résultat de faire de la *Gazette d'Augsbourg* un des journaux modèles du début du XIX^e siècle, comme le souligne M. Marquant: «Le retard qui s'écoulait entre le fait lui-même et son exposé dans le journal, la nécessité d'une rédaction modérée acceptée par la censure contribuait paradoxalement à améliorer la qualité de la rédaction. La nouvelle à sensations, chère à notre presse moderne, était impossible...»

Travailler dans de telles conditions pour Thiers ne fut pas un obstacle: il était doté sans doute de cette faculté d'adaptation aux circonstances tant techniques qu'humaines qui font le bon journaliste et l'allure même de ses textes le montre: M. Marquant s'est donné la peine d'analyser le style du journaliste, son recours à la phrase brève, incisive, la qualité de ses informations, rarement prises en défaut, son attitude de «prophète», elle plus souvent mise à mal, sa capacité de faire vivre l'événement, d'animer la sèche information par un trait concret, portrait, anecdote, faisant ainsi preuve de cette qualité d'«évocateur», qui fut celle de Thiers en particulier, mais aussi celles des romantiques penchés sur l'événement historique.

Et ce ne sont là que quelques-uns des aspects de l'étude de M. Marquant, qui, à nos yeux, mérite l'attention avant tout par les éléments de méthodologie et par l'apport synthétique à l'histoire de la presse.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

Documents diplomatiques français (1871—1914), publiés par la Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914. Première série (1871—1900), t. XV (2 janvier—4 novembre 1899). Paris, Imprimerie Nationale, 1959, in-4°, XXXVI + 552 p.

Ce nouveau recueil de la série des *Documents diplomatiques français* est consacré principalement à la liquidation provisoire des séquelles créées par l'incident de Fachoda, puis aux affaires chinoises sans omettre les relations de la République française avec son alliée russe et sa voisine allemande.

Liquidation de l'affaire de Fachoda: elle se traduit surtout par la négociation, conduite par Paul Cambon, nouvel ambassadeur de France à Londres, en accord complet avec Th. Delcassé, ministre des affaires étrangères français, avec le marquis de Salisbury. Il s'agit de définir une délimitation en Afrique centrale entre les zones d'influence françaises et anglaises. Ligne de partage des eaux, proposèrent les Français, à quoi les Anglais répliquèrent par des revendications précises. Cependant la négociation avança d'un entretien à l'autre pour aboutir à la signature, le 21 mars 1899, d'un accord complémentaire de la convention sur le Niger signée le